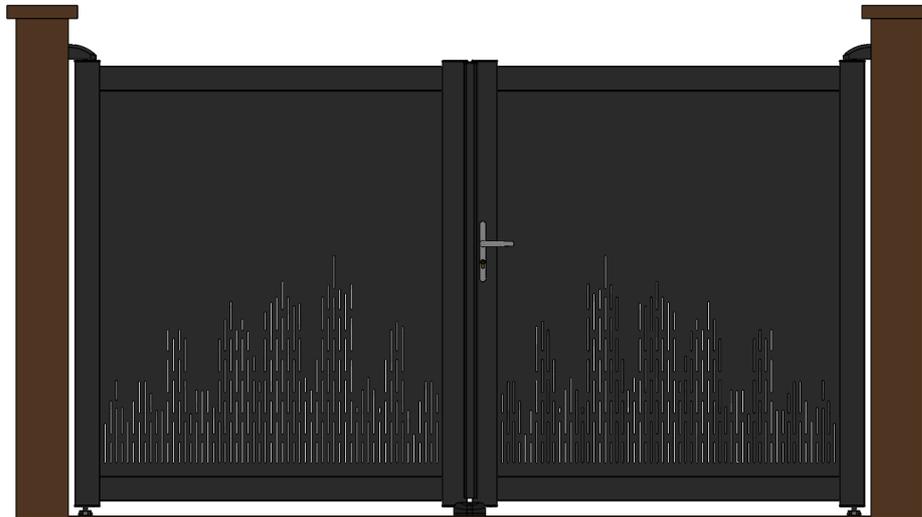


Notice de pose portail et portillon NEW YORK

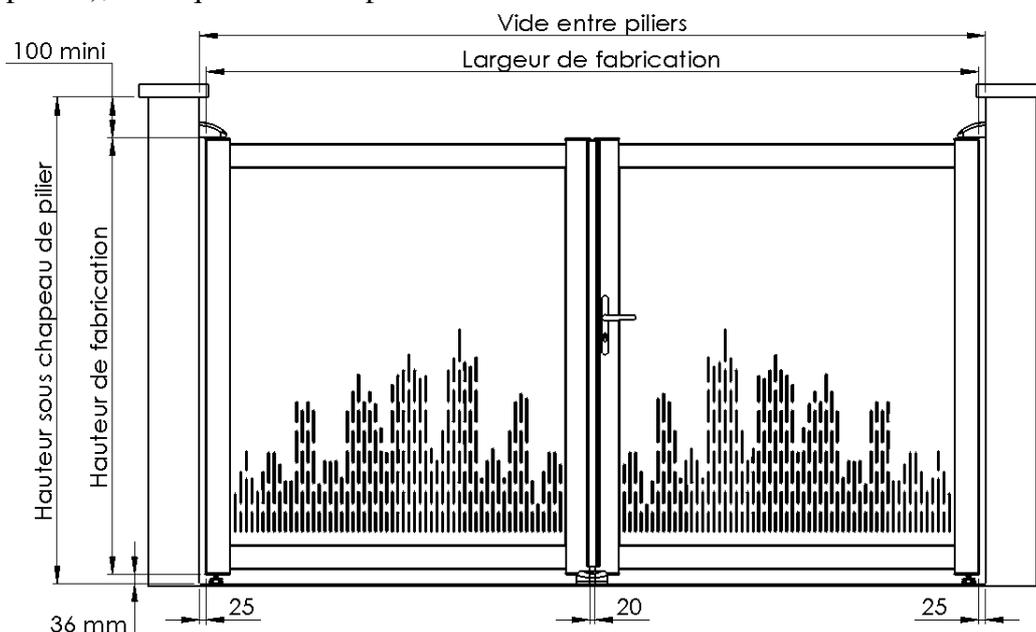


1. PREAMBULE IMPORTANT

Lire attentivement cette notice et celle des autres constituants (motorisation, accessoires...) avant la pose. Veuillez conserver tous les documents pour une consultation ultérieure. Il est impératif de bien comprendre la totalité de ces recommandations avant d'entreprendre la pose du portail, sa mise en service et son utilisation. En cas de doute, demandez conseil à votre point de vente.

2. VERIFICATION A RECEPTION

 A réception, vous devez vérifier la conformité de votre livraison par rapport à votre bon de commande (présence et correspondance des accessoires, dimensions du portail), ainsi que l'état des produits.



Jeu entre portail et piliers = 2x25mm (Tolérance de 10% admissible sur les jeux)

Jeu entre vantaux = 20mm

- Figure 1 -

3. RECOMMANDATIONS

Conditions de stockage avant la pose :

Avant la pose, votre portail doit être stocké verticalement, à l'abri de l'humidité et du soleil. Dans tout autre cas, les protections de transport doivent être impérativement enlevées. Votre portail doit être solidement amarré (vent), protégé des éventuelles projections (ciment...).

Des efforts extrêmes ou des chocs peuvent causer des déformations visibles ou non sur le portail ou ses accessoires. En cas de doute, demandez conseil à votre point de vente.

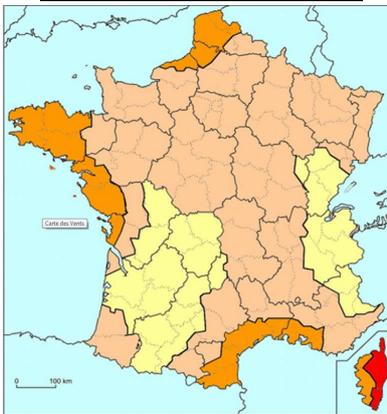
Avant la pose :

La mise en service peut être effectuée uniquement si le portail, ses composants et ses accessoires sont installés conformément aux instructions fournies.

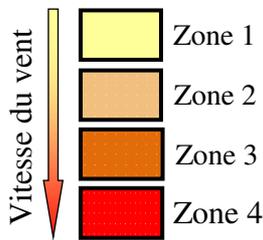
En cas de doute demandez conseil à votre point de vente ou faites appel à un professionnel qualifié.

Attention au vent :

Carte des zones de vent



Zones de vent :



Si exposition en région fortement ventée :

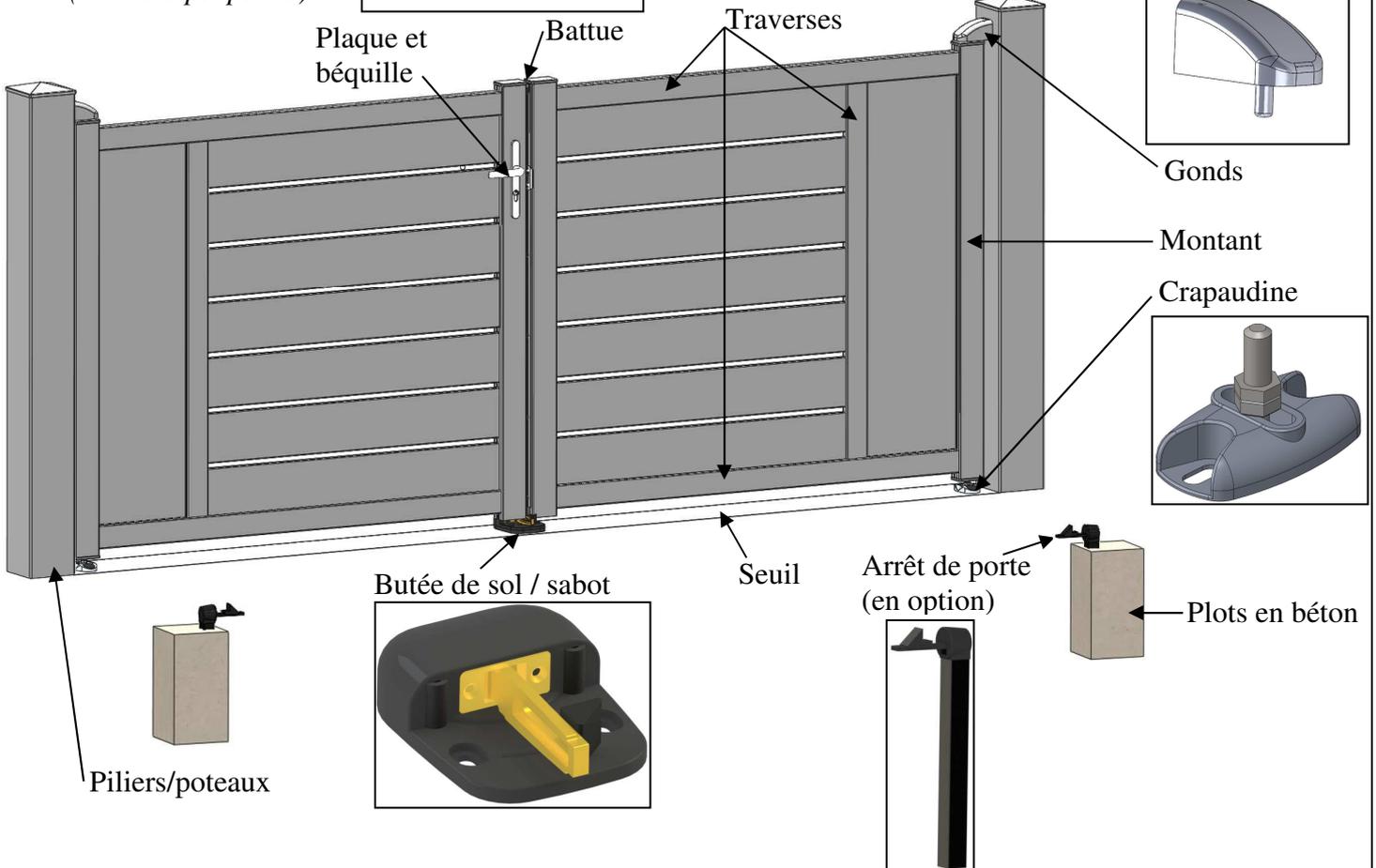
- Barre de contreventement conseillée.
- Choix d'un moteur suffisamment puissant (si motorisation)

Cette carte donne une indication sur les vents en fonction des zones en France. La société Jardimat ne pourra être tenue responsable des changements de zones en fonction du passage de vent violent sur des secteurs et périodes isolés.

4. LEXIQUE

(vue côté propriété)

Image non contractuelle

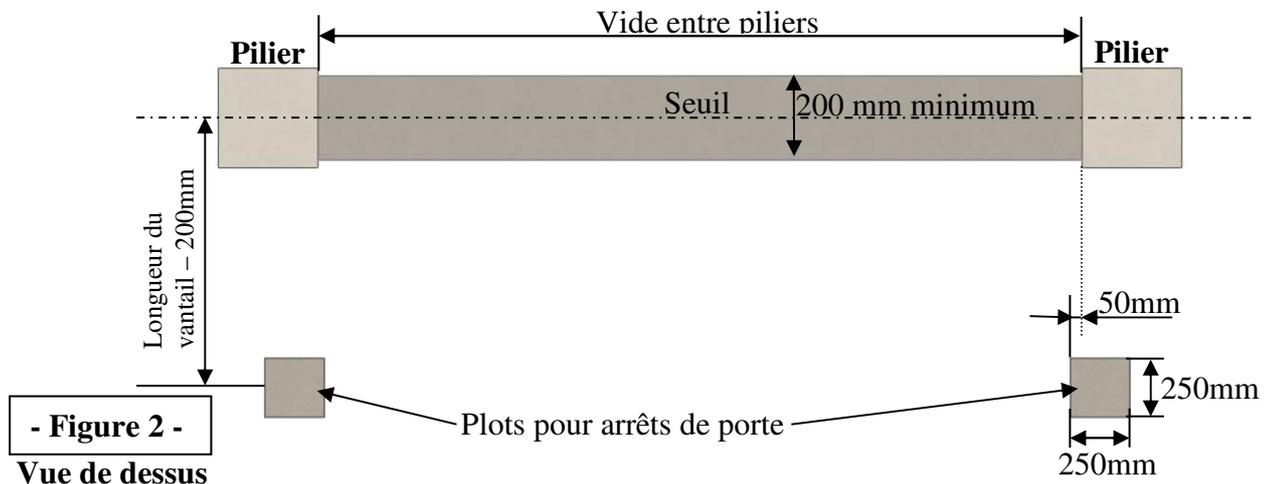


5. INSTALLATION DU PORTAIL

1/ Maçonnerie (Figure 2) :

Les piliers doivent être d'aplomb et suffisamment robustes pour supporter le poids du portail et les différentes contraintes. Les fixations doivent être adaptées à la maçonnerie. Adressez-vous à votre point de vente pour déterminer les fixations adaptées à votre type de pilier.

Le seuil doit être fini et stable. La profondeur de la fondation doit répondre aux exigences climatiques (profondeur hors gel), géologique et géographique. Pour la fixation des arrêts de porte (en option), prévoir au niveau du seuil deux plots de béton de 250mm x 250mm sur 400mm minimum de profondeur ou hors gel en fonction de la région.



2/ Préparation pré-équipement électrique :

Pour l'installation de l'arrivée électrique et des câblages référez-vous aux consignes de la notice du moteur que vous aurez choisi.

3/ Mise en place des vantaux:

- 1) Positionnez l'entraxe de la crapaudine à 65mm du pilier (Figure 3).
- 2) Fixez la crapaudine sur le seuil en choisissant la visserie adaptée à votre maçonnerie.
- 3) Positionnez un vantail sur la crapaudine et vérifiez que le jeu entre la traverse basse et le sol soit de 59mm suivant figure 4. Dans le cas contraire, régler la hauteur de la crapaudine.

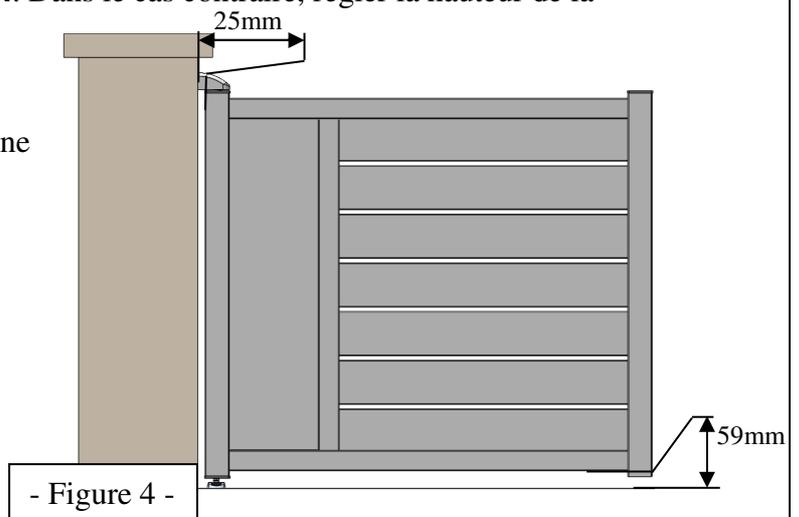
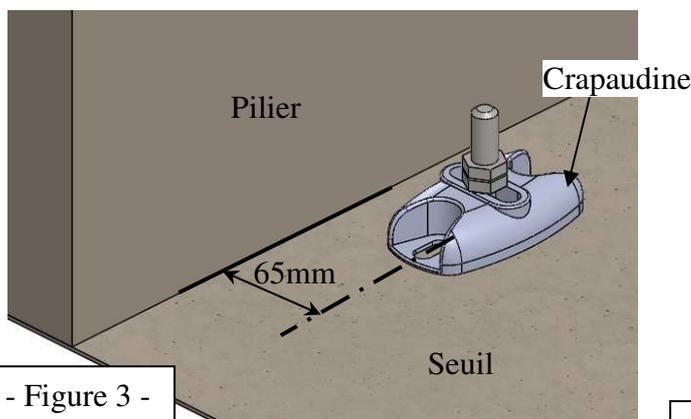
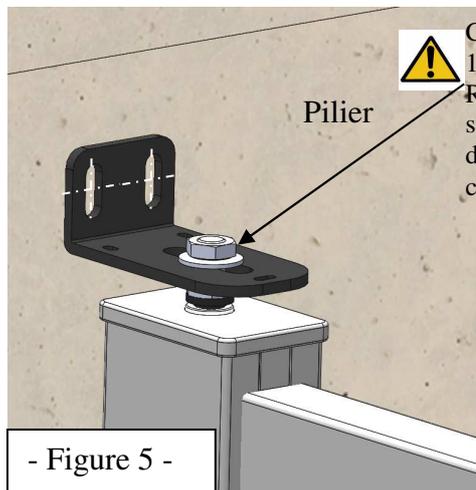


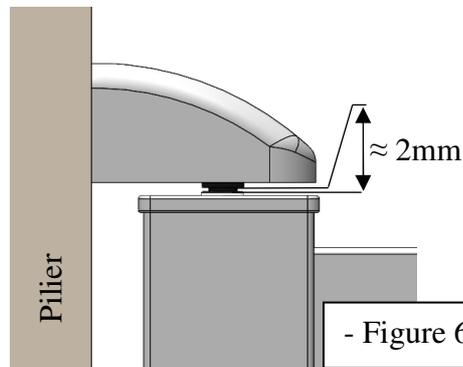
Image non contractuelle

- 4) Tracez sur le pilier la position du gond suivant figure 5.
- 5) Retirez le vantail.
- 6) Percez, repositionner le vantail et fixez le gond haut en veillant à laisser un jeu de ≈ 2 mm entre le gond et la bague en plastique suivant figure 6.



- Figure 5 -

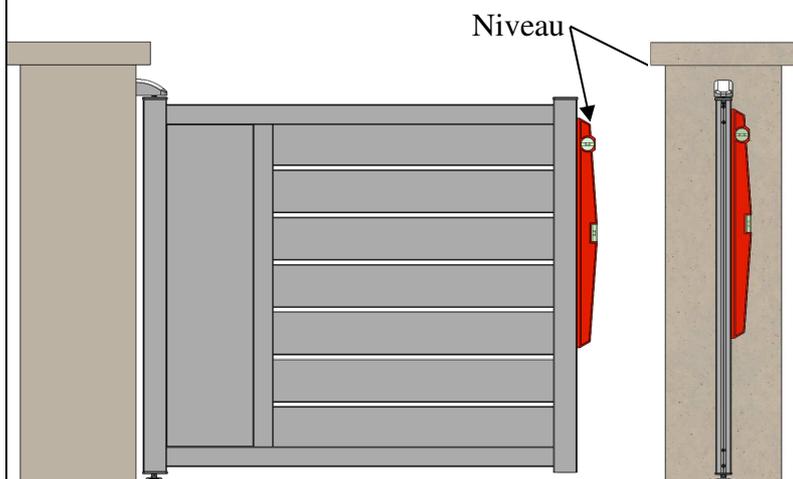
Couple de serrage défini à 11 N.m par le fournisseur. Risque d'endommager le surmoulage du contre écrou dans l'axe en plastique si le couple n'est pas respecté.



- Figure 6 -

⚠ Contrôlez le serrage des gonds, et vérifiez la bonne tenue du portail avant de le laisser reposer sur ses fixations

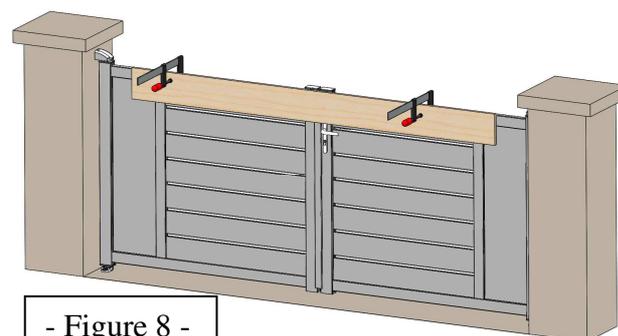
- 7) Vérifiez la verticalité du vantail suivant **figure 7**.
- 8) Positionnez le deuxième vantail sur la seconde crapaudine.
- 9) Alignez les vantaux à l'aide des planches et serre-joints suivant **figure 8**.
- 10) Répétez les opérations 2 à 7 pour le second vantail.
- 11) Les gonds et crapaudines peuvent être réglés pour obtenir les jeux et la verticalité des montants.



- Figure 7 -

vue de face

vue de côté



- Figure 8 -

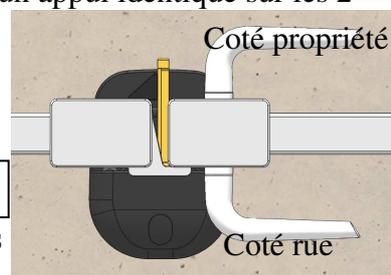
Image non contractuelle

4/ Mise en place de la butée de sol :

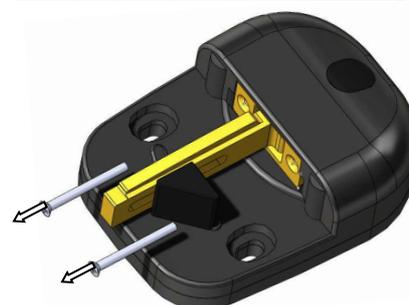
Positionnez la butée de sol dans l'axe du portail en s'assurant d'un appui identique sur les 2 vantaux suivant **figure 9**. Tracez, percez le seuil, et fixez. (Rehausseur de butée de sol en option)

- Figure 9 -

Vue de dessus



Dans le cas où votre portail est motorisé, retirer l'arrêt automatique du sabot de sol en dévissant les 2 vis :

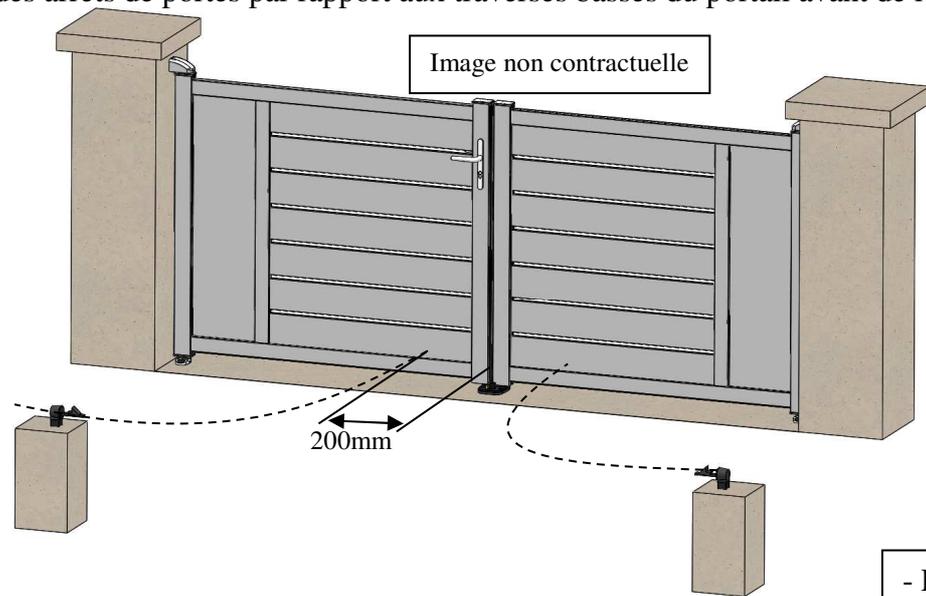


5/ Mise en place des arrêts de portes automatiques (en option) :

Positionnez les arrêts de porte sur les plots béton à 200mm de l'extrémité de chaque vantail pour les portails manuels. (**Figure 10**).

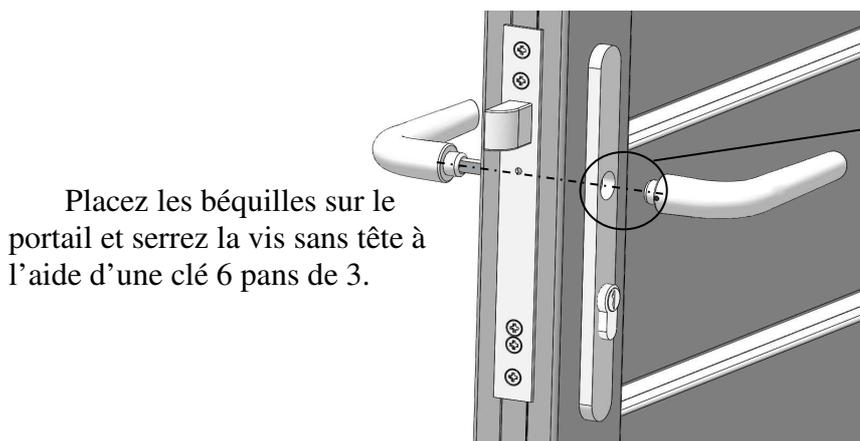
Vérifiez le bon fonctionnement des butées.

Réglez la hauteur des arrêts de portes par rapport aux traverses basses du portail avant de les sceller.



- Figure 10 -

6/ Mise en place des béquilles :



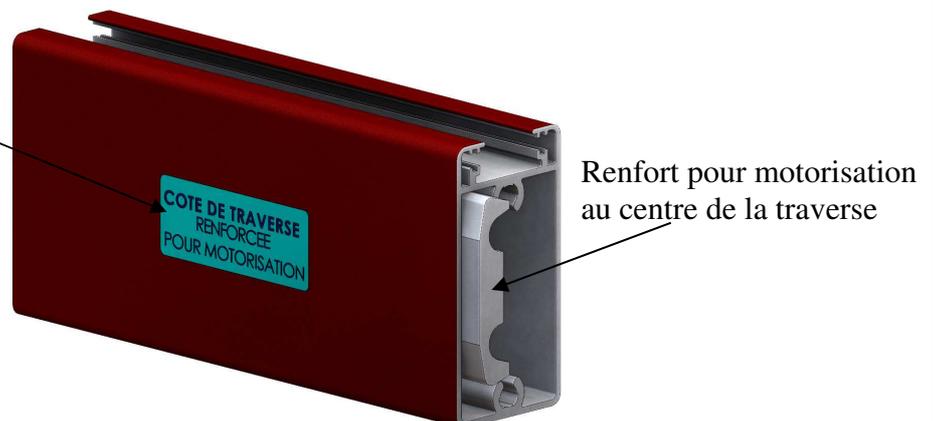
- Figure 11 -

11/ Mise en place de la motorisation :

 Le non-respect des préconisations pour le montage de la motorisation peut entraîner des dommages au portail.

Un renfort pour la motorisation est prévu dans la traverse. La traverse renforcée est identifiée avec une étiquette « côté de traverse renforcée pour motorisation ». Pour la fixation de la patte tracer, percer avec un foret de Ø6.8 et tarauder avec un taraud M8.

Étiquette d'indication de la traverse renforcée et du côté à percer pour la fixation de la motorisation.

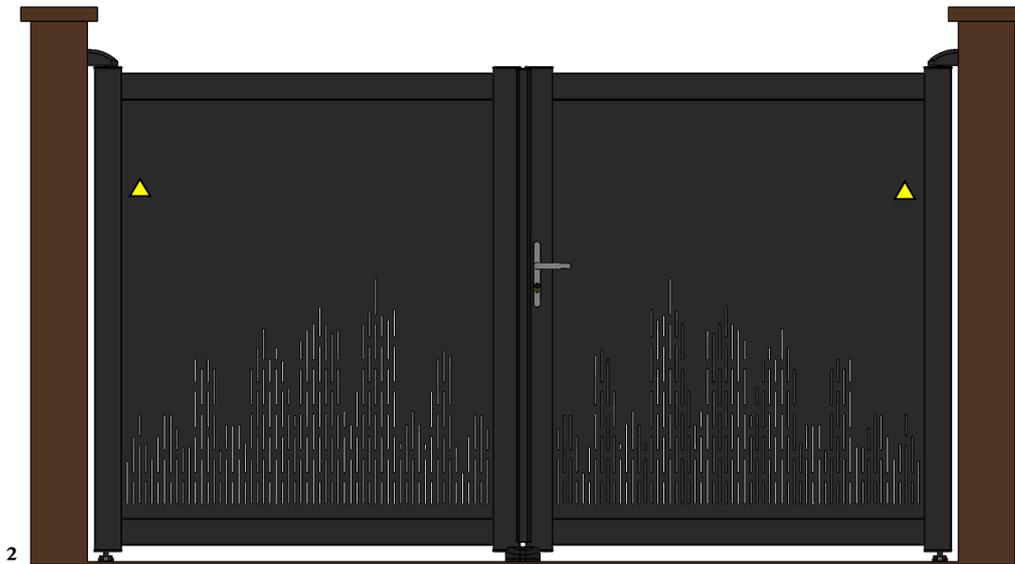


Pour l'installation de la motorisation, voir la notice d'instructions fournie par le constructeur suivant le type de motorisation que vous avez choisie.

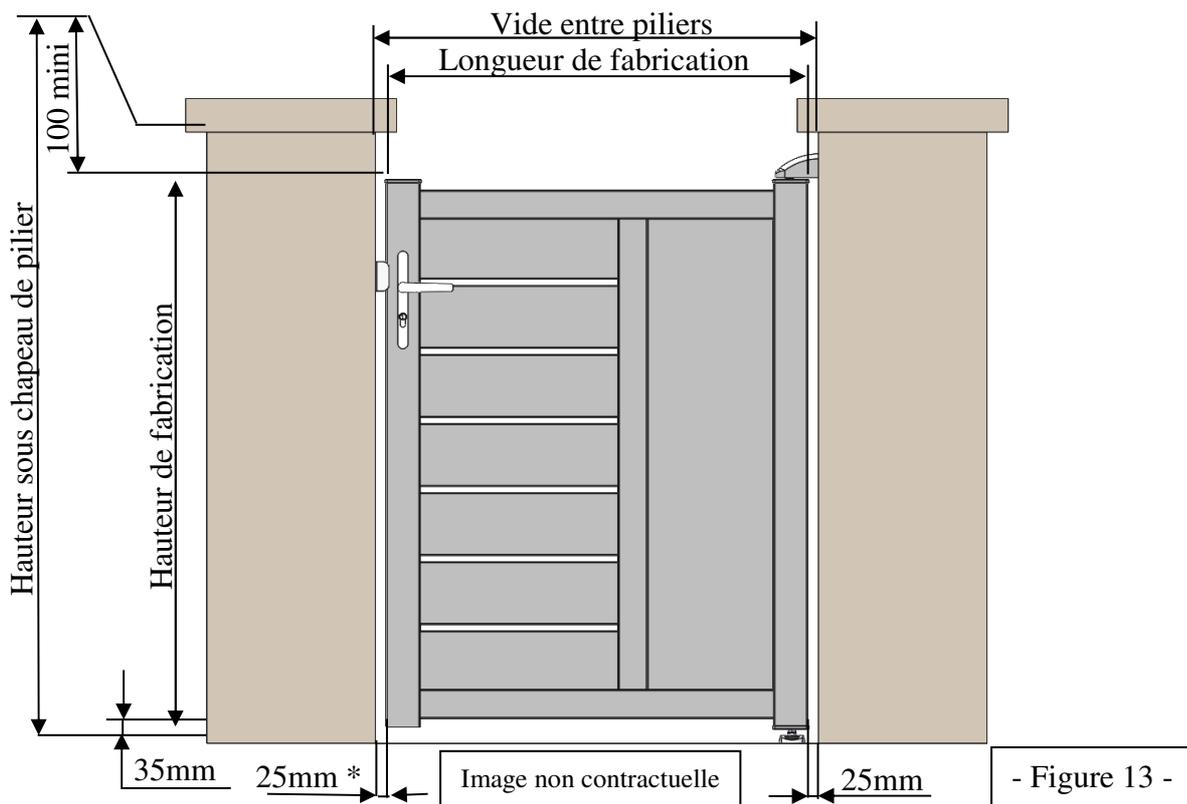
12/ Mise en place des étiquettes d'avertissements obligatoires :



Étiquettes d'avertissement pour portail motorisé (à coller sur les deux faces du portail) pour avertir des risques d'écrasement.



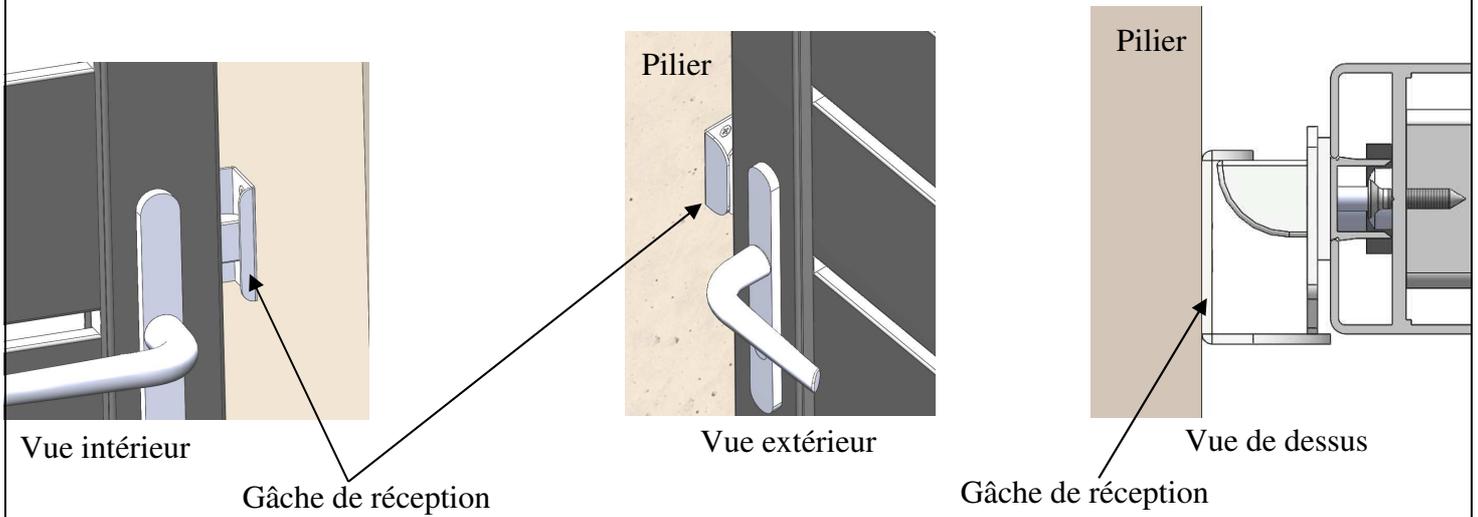
6. INSTALLATION DU PORTILLON



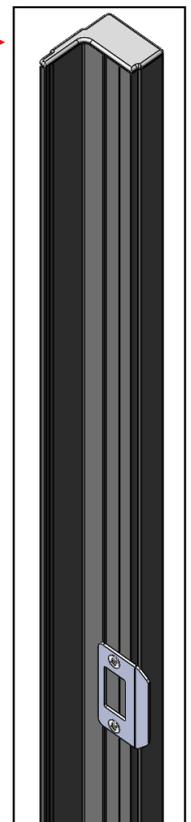
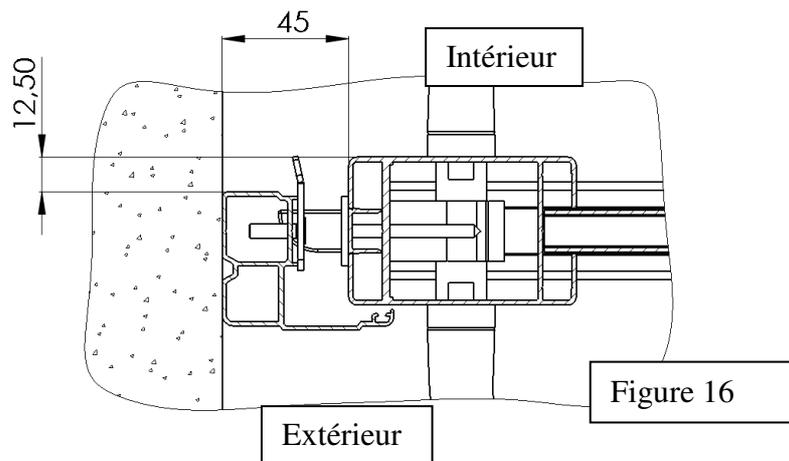
- * : - 25 mm avec gâche standard
- 45 mm avec option profil de réception

Pour le portillon, la pose de la crapaudine et du gond est identique à celle du portail. Se référer aux consignes ci-dessus.

Une fois le portillon monté, il reste à fixer la gâche de réception sur votre pilier en face du pêne du portillon.



Positionnement du profil de réception - (Option)



Positionner le bord du profil de réception à 12.5mm du bord de votre montant de portillon coté intérieur de propriété. (Figure 16)

Vérifier que la gâche se trouve en face du pêne de la serrure. (Figure 17)

Si la gâche se trouve un peu haut par rapport au pêne, il est possible de réajuster la hauteur du profil en coupant celui-ci sur le bas. (Figure 18)



Figure 17

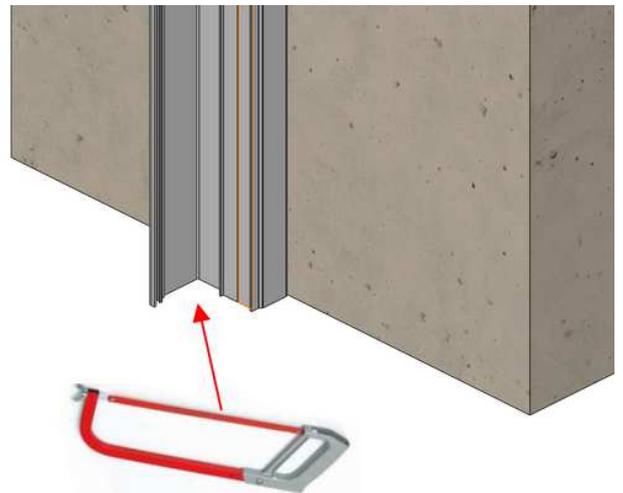
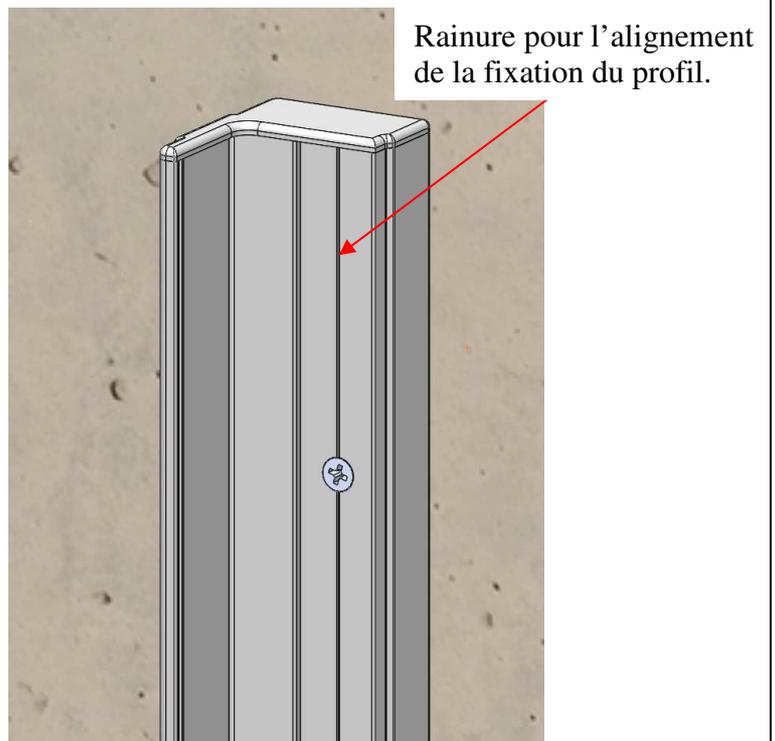
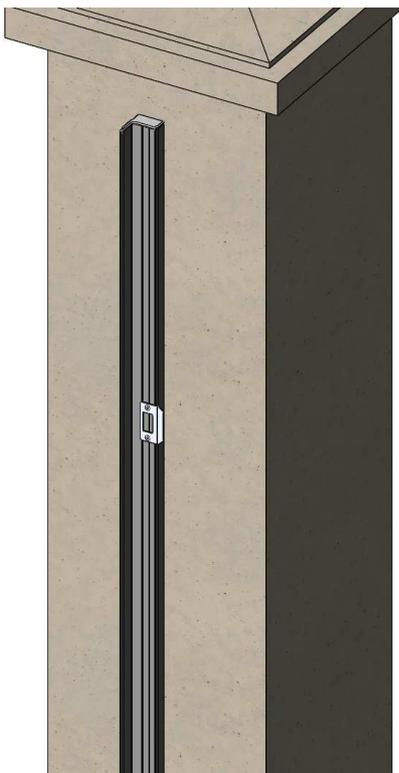


Figure 18

Fixer votre profil sur votre pilier avec de la vis de Ø5.5 x 60 têtes cylindrique ou conique tous les 250mm. (vis non fournies)



7. UTILISATION ET GARANTIE

1) Utilisation

L'utilisation de votre portail/portillon doit s'effectuer avec précautions, du fait de son poids, de ses dimensions, ou des conditions extérieures comme la force du vent.

Votre produit est conçu pour un usage exclusivement domestique et non collectif.

Jardimat ne peut être tenu responsable d'éventuels dégâts découlant d'usages impropres, erronés et irraisonnés, à des fins de jeux, tels que l'escalade, l'envoi brutal sur obstacle, le calage intempestif, cette liste n'étant pas exhaustive.

2) Garantie

Votre portail est garanti 5 ans contre tout défaut ou tous vices de fabrication, pour une utilisation normale du produit, à compter de la semaine de livraison. La garantie est de 2 ans pour les accessoires et la quincaillerie. L'attention de notre clientèle est attirée sur la nécessité de s'assurer avant utilisation que la marchandise correspond à la commande.

Sont exclus de la garantie les produits modifiés ou réparés sans accord préalable des Sociétés JARDIMAT ou LAPEYRE, les installations non-conformes aux règles de l'art ou ne respectant les instructions figurant sur les notices de poses, les déformations éventuelles dues au mauvais réglage ou défaut de pose de la motorisation. Sont également exclus de notre garantie les dommages éventuels occasionnés par l'exposition au sel ou à une atmosphère agressive (rejets industriels, aspersion de désherbant, déjections animales, sel de déneigement ou tout autre produit corrosif).

La garantie est exclue en cas de défauts et détérioration provenant d'événements extérieurs, d'accidents (notamment électrique), d'usure normale du matériel, défaut d'entretien, mauvaises conditions de stockage.

3) Pour entretenir votre portail

Au cours de la vie du produit :

Toute partie apparente mise à nu par un choc doit être immédiatement traitée.

Un lavage régulier à l'eau douce et savonneuse sans détergent agressif ou moyens abrasifs suivi d'un rinçage conserve les qualités esthétiques de votre produit (nettoyeur à haute pression prohibé).

Une vérification minutieuse du fonctionnement complet de tous les accessoires, des points de fixation et d'articulation est à prévoir régulièrement, au minimum une fois par an.

Les éléments en acier inoxydables (poignées) doivent être nettoyés à l'aide d'eau savonneuse. Inoxydable ne veut pas dire inaltérable, une attention particulière doit être accordée pour les produits en bord de mer.

Les pivots sont en matière antifriction et ne doivent pas être graissés.

Toute pièce détériorée doit être remplacée rapidement.

8. CONFORMITE



Merci de reporter le modèle de votre portail ainsi que le n° AR ou à défaut le n° BL

JARDIMAT S.A.S 6, rue des Grandes Pièces 25770 Serre-les-Sapins France 	13 NF EN 13241-1 Portail Manuel motorisable Modèle : N° unique AR..... (cf commande) RPC 305/2011
--	---

En application du Règlement Européen des produits de construction (RPC n°305/2011), ce produit a été conçu et réalisé de manière à ne pas compromettre la sécurité des personnes, des animaux domestiques et des biens, et à ne pas nuire à l'environnement.

Performances déclarées :

Caractéristiques Essentielles	Performances	Spécification techniques harmonisées
Résistance mécanique et stabilité	CONFORME si respect des abaques préconisés	NF EN 13-241-1 +A1 - juin2011
Sécurité en cas d'incendie	CONFORME aux Exigences Fondamentales	RPC 305/2011 Annexe1-Article 2
Hygiène, santé et environnement	CONFORME aux Exigences Fondamentales	RPC 305/2011 Annexe1-Article 3
Sécurité d'utilisation et accessibilité	CONFORME aux Exigences Fondamentales	RPC 305/2011 Annexe1-Article 4
Protection contre le bruit	CONFORME aux Exigences Fondamentales	RPC 305/2011 Annexe1-Article 5
Economie d'énergie et isolation thermique	CONFORME aux Exigences Fondamentales	RPC 305/2011 Annexe1-Article 6
Utilisation durable des ressources naturelles	CONFORME aux Exigences Fondamentales	RPC 305/2011 Annexe1-Article 7

Sous condition de respect des règles de pose et d'utilisation figurant dans le guide Jardimat fourni et également disponible sur notre site internet www.jardimat.fr, ces produits permettent une installation conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 13241-1.

Dans sa version motorisée, la conformité est établie conformément aux directives européennes suivantes :

- 2006/42/CE : directive Machines
- 2006/95/CE : directive Basse Tension
- 2004/108/CE : directive Compatibilité Electromagnétique

Dans cette version et conformément à la réglementation, la validation de la conformité des efforts de manœuvre a été confirmée lors d'un Essai Initial de Type (EIT).

Ces essais ont été réalisés par le « CSTB », organisme notifié indépendant français, enregistré sous le n° 0679 auprès de la commission européenne.

Pour le poteau motorisé pour portail coulissant, les résultats ont été consignés dans le rapport n° BV12-913B.

Pour la motorisation intégrée pour portail battant, dans le rapport n° BV12-913A.

Pour les motorisations de la marque M'HOUSE/Nice France :

Rapports n° BV09-1035/A-BV11-1264/C-BV11-1052/A-BV11-1052/B-BV11-1052/C

Visitez notre site :
www.jardimat.fr

NOTES